



# 2024

## Août

# RÉHABILITATION DES HABITATS FAUNIQUES ET DE LA BANDE RIVERAINE DE LA RIVIÈRE DU BERGER

RAPPORT FINAL



Organisme  
des bassins  
versants  
de la Capitale



## ÉQUIPE DE TRAVAIL

### Rédaction

Claudie Lachance, Conseillère en GIEBV

### Suivi des plantations

Lisa-Marie Carrion, Conseillère en GIEBV

### Cartographie

Claudie Lachance, Conseillère en GIEBV

### Révision

Alissa Deschênes, Directrice générale adjointe

## RÉFÉRENCE À CITER

LACHANCE, C. Réhabilitation des habitats fauniques et de la bande riveraine de la rivière du Berger – Rapport final. Organisme des bassins versants de la Capitale, 26 pages.

## CRÉDIT PHOTO

OBV de la Capitale

## TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME.....	5
1.1 ORIGINE.....	5
1.2 MISSION.....	5
1.3 MANDATS.....	7
2. MISE EN CONTEXTE.....	8
2.1 PROJET.....	8
2.2 OBJECTIFS.....	10
3. DÉROULEMENT.....	11
3.1. VOLET 1 - AMÉNAGEMENTS AQUATIQUES.....	11
3.2. VOLET 2 – VÉGÉTALISATION.....	14
3.2.1. SUIVI DE LA SURVIE DES VÉGÉTAUX.....	17
3.3. VOLET 3 – SENSIBILISATION.....	22
3.3.1. NETTOYAGE.....	22
3.3.2. ATELIERS DE SENSIBILISATION.....	23
3.3.3. CARTE NARRATIVE.....	24
4. CONCLUSION.....	25
4.1 PARTENAIRES.....	26
4.1.1. FINANCIERS.....	26
4.1.2. AUTRES PARTENAIRES.....	26

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : La zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant (ZGIEBV) de la Capitale.....	6
Figure 2 : Localisation générale du projet.....	9
Figure 3 : Seuil aménagé dans la rivière du Berger le 31 août et 15 septembre 2023.....	11
Figure 4 : Aménagement de la fosse en aval du seuil dans le lit de la rivière du Berger.....	12
Figure 5 : Transport manuel du matériel et assemblage du seuil dans la rivière du Berger.....	12
Figure 6 : A) Frayère en amont du seuil dans la rivière du Berger. B) Frayère en aval du seuil de la rivière du Berger.....	13
Figure 7 : Frayère en amont de l'extrémité aval de la zone des travaux dans la rivière du Berger.....	14
Figure 8 : 5 des 35 arbres plantés par la Ville de Québec avant le début des travaux de végétalisation.....	14
Figure 9 : Bande riveraine végétalisée et élargie suite aux travaux de végétalisation du 13 octobre 2023.....	15
Figure 10 : Bande riveraine végétalisée et élargie suite aux travaux de végétalisation du 13 octobre 2023.....	15
Figure 11 : Végétaux à planter dans le cadre des activités de végétalisation du 13 octobre 2023.....	16
Figure 12 : Étudiante du 2e cycle du secondaire en cours de plantation pendant les travaux de végétalisation du 13 octobre 2023.....	16

Figure 13 : Étudiants du 2e cycle du secondaire en cours de paillage des végétaux pendant les travaux de végétalisation du 13 octobre 2023.....	17
Figure 14: Causes de mortalité et blessures observées lors du suivi. ....	19
Figure 15: Portion gauche de la bande riveraine en 2023 vs en 2024 .....	20
Figure 16 : Tonte de la pelouse très près de la bande riveraine existante à travers les plantations.....	20
Figure 17: Bon état des plantations dans la portion droite de la bande riveraine. ....	21
Figure 18 : Nettoyage des berges de la rivière du Berger avec un groupe scolaire le 23 mai 2023. ....	22
Figure 19 : Équipe de la permanence de l'OBV de la Capitale en compagnie des déchets retirés de la bande riveraine de la rivière du Berger le 23 mai 2023. ....	23
Figure 20 : Tenue d'un atelier sur les bassins versants avant le nettoyage des berges du 23 mai 2023.....	23
Figure 21 : Atelier sur l'aménagement du territoire et la gestion de l'eau donné à un groupe d'étudiants du 2e cycle du secondaire avant les travaux de végétalisation du 13 octobre 2023.....	24

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Suivi des plantations dans la bande riveraine et observations .....	17
--	----



# 1. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

## 1.1 ORIGINE

Mis sur pied par le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale, l'Organisme des bassins versants de la Capitale (anciennement le *Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles*) est un organisme à but non lucratif légalement constitué depuis juillet 2002. L'organisme se concentrait à l'origine sur le bassin versant de la rivière Saint-Charles, qui constituait l'un des 33 bassins versants jugés prioritaires par la *Politique nationale de l'eau* en raison de problématiques environnementales ou de conflits d'usage.

Mandaté pour mettre en œuvre la gestion intégrée de l'eau par bassin versant, le Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles a réuni les acteurs du milieu pour élaborer le Plan directeur de l'eau de la rivière Saint-Charles. Ce dernier fut déposé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) en juillet 2009, et a reçu l'approbation ministérielle en décembre de la même année.

En mars 2009, le MDDEP annonçait un redécoupage majeur du Québec méridional afin que l'ensemble du territoire soit couvert en zone de gestion intégrée de l'eau. C'est ainsi que le Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles est devenu l'Organisme des bassins versants de la Capitale (OBV de la Capitale) et a vu son territoire s'élargir pour inclure les bassins versants des rivières Saint-Charles, du Cap Rouge et Beauport, de la décharge du lac Saint-Augustin, du ruisseau du Moulin ainsi que de la bordure du fleuve. Le Plan directeur de l'eau de ce nouveau territoire, la zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant de la Capitale (ZGIEBV) (figure1), a reçu l'approbation ministérielle.

## 1.2 MISSION

La mission de l'OBV de la Capitale est de veiller à la pérennité de la ressource eau et de ses usages. Ainsi, nous travaillons à mettre en œuvre la gestion intégrée de l'eau par bassin versant sur l'ensemble du territoire, à assurer la concertation entre les usagers et les gestionnaires et à mettre en œuvre divers projets visant la préservation et la conservation de l'eau.

# ZGIEBV DE LA CAPITALE

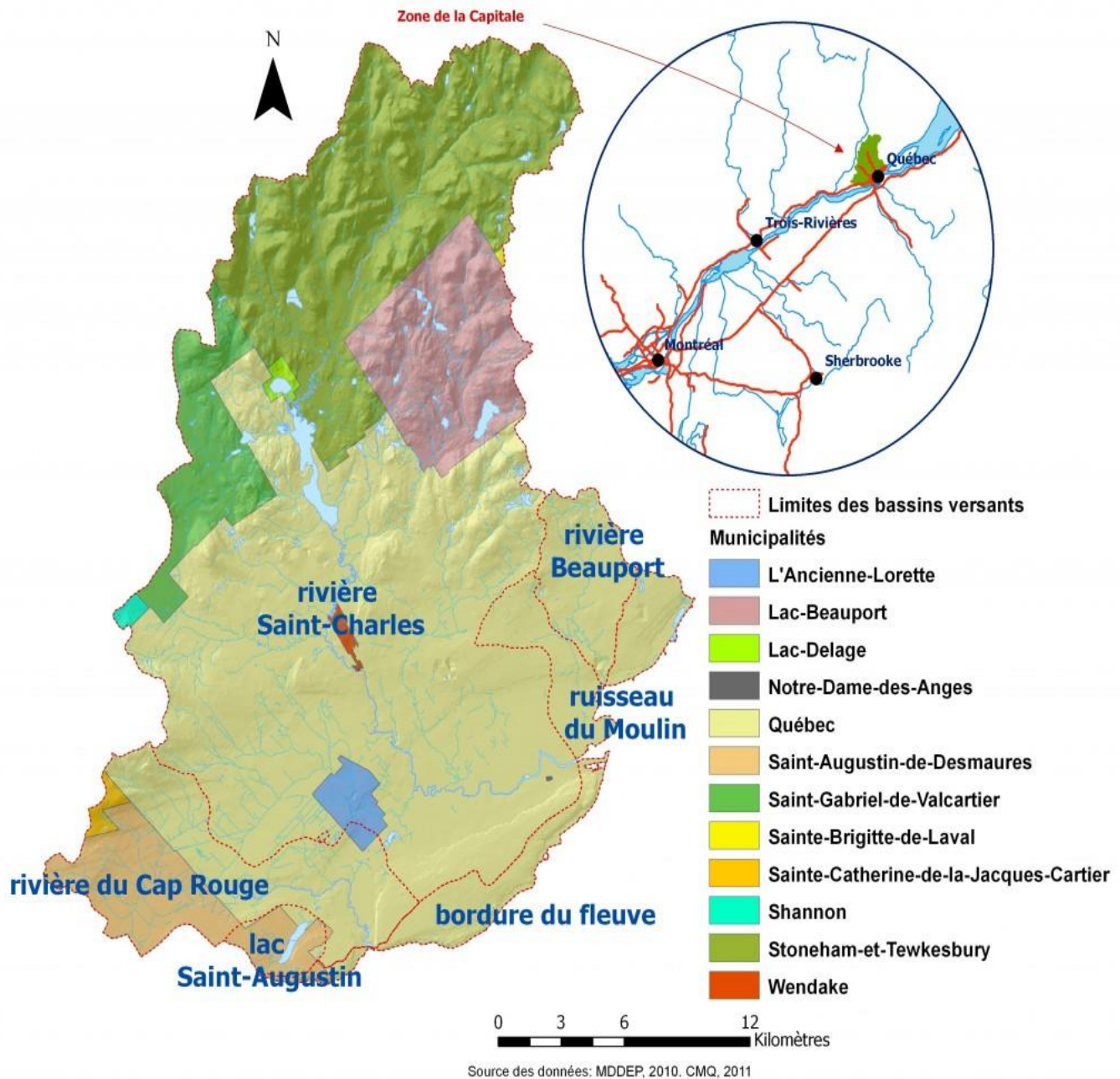


Figure 1 : La zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant (ZGIEBV) de la Capitale

### 1.3 MANDATS

---

- ④ Promouvoir la protection et la mise en valeur du territoire;
- ④ Acquérir et diffuser des connaissances sur les bassins versants du territoire de la zone;
- ④ Informer, sensibiliser et faire des recommandations afin d'harmoniser les usages, le tout dans une perspective de développement durable;
- ④ Informer les acteurs des bassins versants du territoire sur la Gestion intégrée par bassin versant et s'assurer de leur collaboration;
- ④ Élaborer le Plan directeur de l'eau en informant et en faisant participer la population;
- ④ Faire signer des ententes volontaires par les acteurs de l'eau concernés et suivre leur mise en œuvre;
- ④ Mettre à jour le Plan directeur de l'eau de la zone;
- ④ Informer de façon continue les acteurs de l'eau et la population des bassins versants;
- ④ Mettre en œuvre des projets visant la préservation et la conservation de l'eau et des écosystèmes aquatiques;
- ④ Participer à la réalisation du plan de gestion intégrée du Saint-Laurent.

Pour plus d'informations: <https://www.obvcapitale.org/>



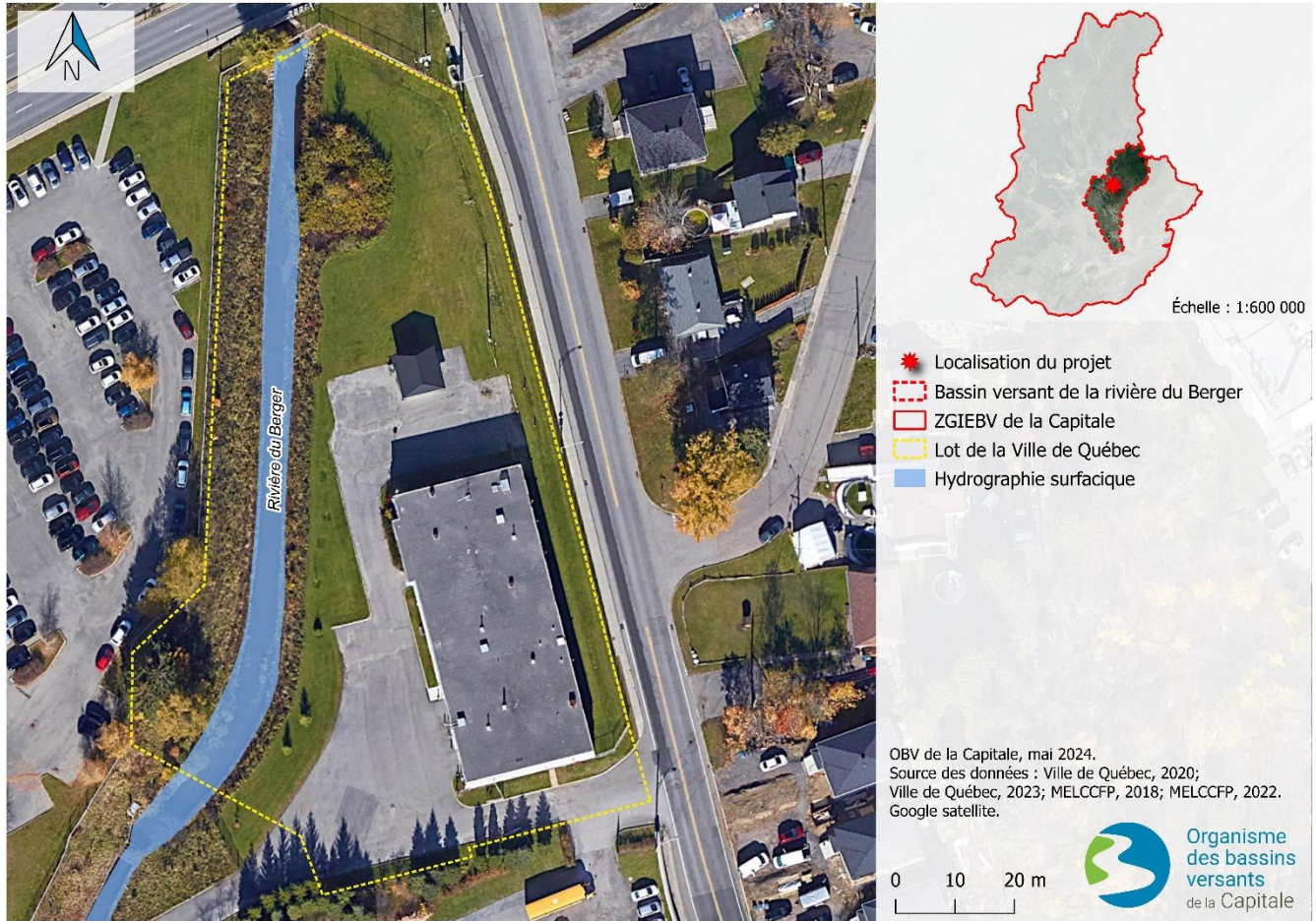
## 2. MISE EN CONTEXTE

### 2.1 PROJET

---

Le bassin versant de la rivière du Berger, sous-bassin de la rivière Saint-Charles, se trouve en totalité sur le territoire de la Ville de Québec. La partie aval (sud) du bassin versant de la rivière du Berger est très urbanisée et les pressions anthropiques nombreuses, dont l'imperméabilisation des sols et le développement d'infrastructures. La partie amont (nord) du bassin versant présente toutefois une richesse piscicole importante, dont une population d'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*), une espèce d'importance pour la pêche récréative, en allopatrie protégée des compétiteurs potentiels par une série d'obstacles infranchissables au niveau du parc des Moulins (ancien Zoo de Québec).

En amont du parc et en aval de la rue de la Faune, sur un terrain appartenant à la Ville de Québec, se trouve un tronçon de rivière dont les rives présentent une proportion importante d'infrastructures et où la bande riveraine est de faible densité (figure 2). De plus, le manque d'ombrage et l'homogénéité du substrat et des types d'écoulements font de ce tronçon de la rivière du Berger un habitat de faible qualité pour le poisson.



L'Organisme des bassins versants de la Capitale a donc proposé de mettre en œuvre un projet d'intervention sur la rivière du Berger et ses rives dans les limites du terrain appartenant à la Ville de Québec (figure 2) afin d'améliorer la qualité générale des habitats et la biodiversité locale. Le projet prévoyait entre autres un nettoyage des berges et du lit de la rivière du Berger, l'élargissement de la bande riveraine, l'aménagement de seuils, de déflecteurs et de frayères pour l'omble de fontaine, ainsi que l'installation d'un panneau d'interprétation et la tenue d'activités de sensibilisation.

## 2.2 OBJECTIFS

---

Les objectifs du projet étaient les suivants :

- 🍃 Améliorer la qualité des habitats pour l'omble de fontaine et du potentiel faunique de la rivière du Berger;
- 🍃 Améliorer la qualité et la densité de la bande riveraine de la rivière du Berger;
- 🍃 Améliorer la qualité et de la productivité écologique du milieu.

Afin de favoriser l'atteinte de ces objectifs, le projet s'est déroulé en trois volets :

- 🍃 Volet 1 - Aménagements aquatiques, dans lesquels était prévu l'aménagement de deux seuils et/ou de déflecteurs et frayères dans la rivière du Berger afin de diversifier et dynamiser le substrat et les faciès d'écoulement de la rivière et ainsi améliorer la diversité d'habitats.
- 🍃 Volet 2 – Végétalisation, dans lequel était prévue la renaturalisation et la densification de la bande riveraine des berges de la rivière du Berger afin d'augmenter le couvert du cours d'eau ainsi que de limiter l'érosion et améliorer la qualité des eaux de ruissellement. Ce volet comprend également un suivi des plantations l'année suivante afin d'évaluer la mortalité des végétaux.
- 🍃 Volet 3 – Sensibilisation, dans lequel des ateliers pour des classes scolaires étaient prévues lors d'une activité de nettoyage des rives ainsi que lors de leur végétalisation et densification. Il était également prévu d'installation d'un panneau d'interprétation à proximité des aménagements afin d'informer et de sensibiliser la population locale aux enjeux du territoire, toutefois ce panneau a été remplacé par une carte narrative numérique.



## 3. DÉROULEMENT

### 3.1. VOLET 1 - AMÉNAGEMENTS AQUATIQUES

Le 31 août et le 15 septembre 2023, un seuil en enrochement (figure 3) ainsi que 5 frayères de type « lit de gravier » (figures 4 et 5) ont été aménagés dans le lit de la rivière du Berger, dans les limites du terrain appartenant à la Ville de Québec (9155 avenue du Zoo).



Figure 3 : Seuil aménagé dans la rivière du Berger le 31 août et 15 septembre 2023.

Les plans des aménagements ont été réalisés en suivant les recommandations du guide « [Habitat du poisson – Guide de planification, de réalisation et d'évaluation des aménagements](#) » de la Fondation de la Faune, ainsi qu'avec l'aide d'un technicien en aménagement cynégétique et halieutique.

D'abord, un corridor d'accès pour la sécurité a été aménagé en rive. Ensuite, les matériaux du seuil ont été acheminés à la main par la permanence de l'OBV de la Capitale ainsi qu'une équipe du CRE Capitale-Nationale (figures 4 et 5) pour être placés adéquatement dans le lit de manière à créer un seuil en enrochement stable et solide.





Figure 4 : Aménagement de la fosse en aval du seuil dans le lit de la rivière du Berger.



Figure 5 : Transport manuel du matériel et assemblage du seuil dans la rivière du Berger.

Finalement, 5 frayères de type « lit de gravier » (figures 6 et 7) ont été aménagées en creusant d'abord le lit, puis en ajoutant le matériel adéquat manuellement. On trouve une frayère directement en amont du seuil, une directement en aval de la fosse créée par le seuil ainsi que 3 dans un secteur plus en aval, où la vitesse de l'eau et le méandrage étaient idéaux.



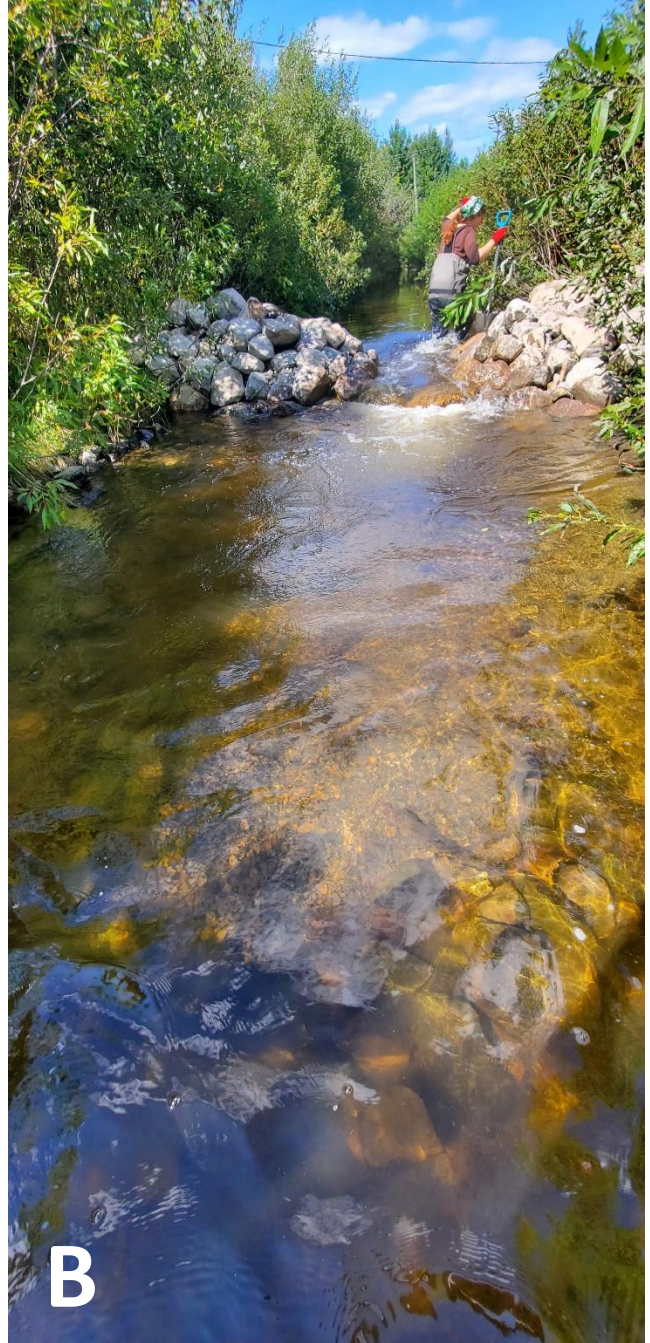
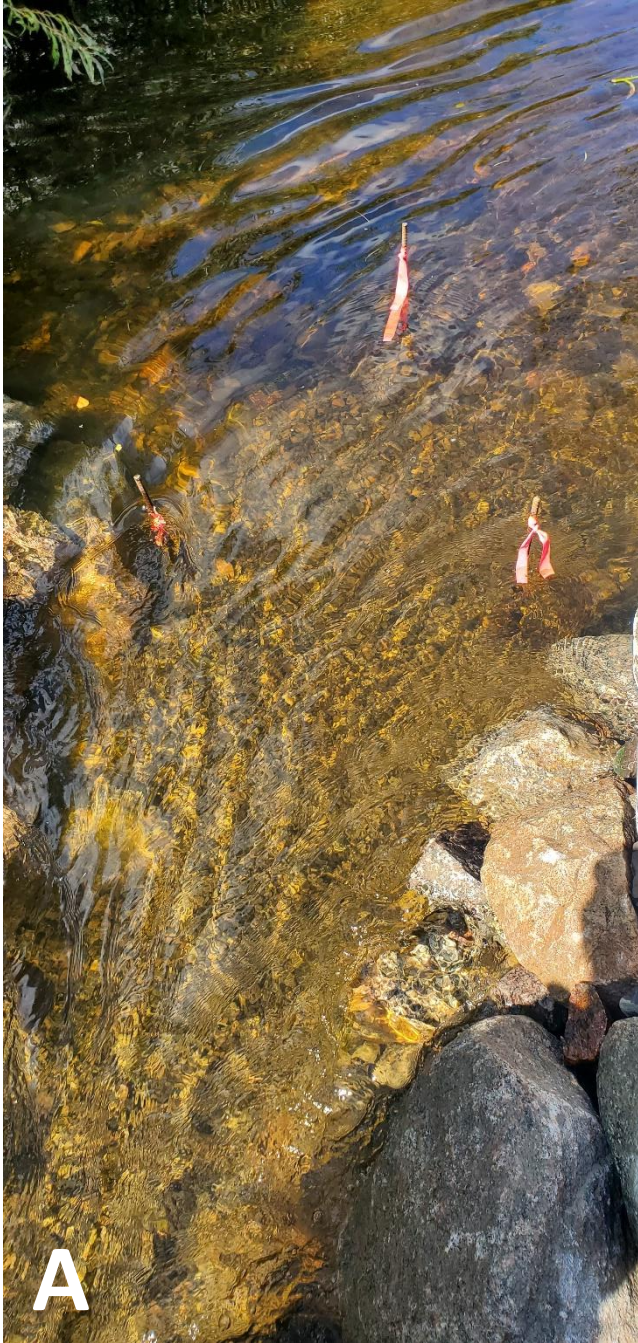


Figure 6 : A) Frayère en amont du seuil dans la rivière du Berger. B) Frayère en aval du seuil de la rivière du Berger.





Figure 7 : Frayère en amont de l'extrémité aval de la zone des travaux dans la rivière du Berger.

### 3.2. VOLET 2 – VÉGÉTALISATION

Quelques jours avant les travaux de végétalisation, le service d'horticulture et de foresterie urbaine de la Ville de Québec a procédé à la plantation de 35 arbres de gros calibre (3 à 4 mètres de haut) partout sur le site (figure 8).

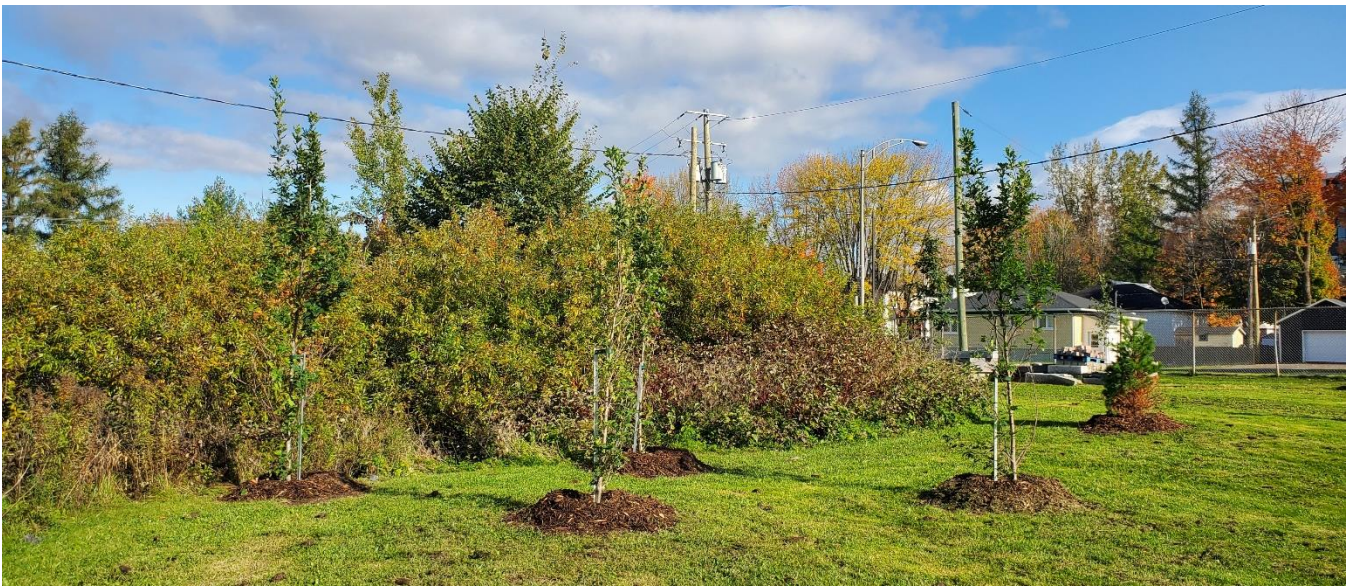


Figure 8 : 5 des 35 arbres plantés par la Ville de Québec avant le début des travaux de végétalisation.



Le 13 octobre 2023, un autre groupe scolaire d'environ 45 étudiants du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire du Collège François-de-Laval ont participé à la densification et l'élargissement de la bande riveraine en rive gauche de la rivière du Berger sur le terrain de la Ville de Québec (9155 avenue du Zoo)(figures 9 à 10).



Figure 9 : Bande riveraine végétalisée et élargie suite aux travaux de végétalisation du 13 octobre 2023.

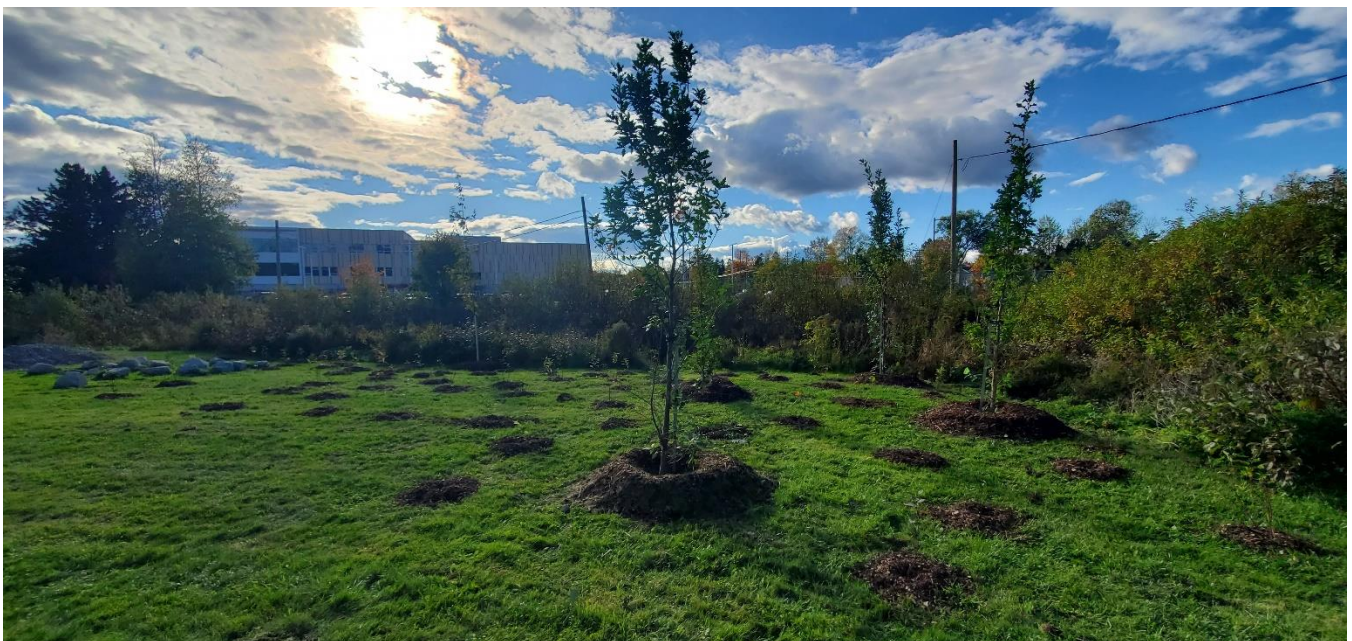


Figure 10 : Bande riveraine végétalisée et élargie suite aux travaux de végétalisation du 13 octobre 2023.



Préalablement à la végétalisation, la permanence de l'OBV de la Capitale a procédé à l'aide de plantoirs à la création des trous de plantations en quinconces espacés de 25 à 50 cm. Puis, suite à l'atelier, les étudiants ont procédé à la plantation de plus de 715 végétaux d'espèces et de strates différentes dans les trous (figures 11 et 12), ainsi qu'au paillage de chacun des végétaux plantés (figure 13). Quelques déchets supplémentaires ont également été recueillis.



Figure 11 : Végétaux à planter dans le cadre des activités de végétalisation du 13 octobre 2023.



Figure 12 : Étudiante du 2e cycle du secondaire en cours de plantation pendant les travaux de végétalisation du 13 octobre 2023.





Figure 13 : Étudiants du 2e cycle du secondaire en cours de paillage des végétaux pendant les travaux de végétalisation du 13 octobre 2023.

### 3.2.1. SUIVI DE LA SURVIE DES VÉGÉTAUX

Le mois de juillet est une période où la croissance des végétaux est optimale, c’est pourquoi le suivi des plantations a été complété en date du 23 juillet 2024. Les informations sur les plantations de 2023 ont servi de comparaison avec les observations faites l’été suivant afin d’évaluer l’état de survie des végétaux plantés et de la bande riveraine. Le tableau suivant présente les résultats de ce suivi.

Tableau 1: Suivi des plantations dans la bande riveraine et observations

	Plantations 2023	Suivi 2024
Largeur	5 m	2-5 m
Longueur	Environ 160 m linéaire	Environ 120 m linéaire
Superficie	1000 m <sup>2</sup>	< 1000 m <sup>2</sup>
Quantité	Arbustes et herbacées : 626	Arbustes et herbacées : n.d.
Format/Hauteur	Multicellules	50 cm
Espèces plantées (quantité et nom)	50 : Amélanchier à feuilles d’aulne ( <i>Amelanchier alnifolia</i> )	Oui

	20 : Ancolie du Canada ( <i>Aquilegia canadensis</i> )	Non
	19 : Asclépiade commune ( <i>Asclepias syriaca</i> )	Oui
	19 : Aster de la Nouvelle-Angleterre ( <i>Symphyotricum novae-angliae</i> )	Non
	50 : Cerisier tardif ( <i>Prunus serotina</i> )	Oui
	50 : Cornouiller <i>Cornus sericea</i> ( <i>syn. C. stolonifera</i> )	Oui
	50 : Dièreville chèvrefeuille ( <i>Diervilla lonicera</i> )	Non
	19 : Eupatoire perfoliée ( <i>Eupatorium perfoliatum</i> )	Non
	20 : Marguerite blanche ( <i>Leucanthemum vulgare</i> )	Oui
	20: Menthe du Canada ( <i>Mentha arvensis ssp. Borealis</i> )	Oui
	20 : Monarde fistuleuse ( <i>Monarda fistulosa</i> )	Oui
	50 : Physocarpe à feuille d'aubier ( <i>Physocarpus opulifolius</i> )	Oui
	19 : Rudbeckie hérissée ( <i>Rudbeckia hirta</i> )	Non
	50 : Spirée à larges feuilles ( <i>Spiraea alba var. latifolia</i> )	Oui
	50 : Sureau blanc ( <i>Sambucus canadensis</i> )	Oui
	20 : Verge d'or du Canada ( <i>Solidago canadensis</i> )	Oui
	50 : Vinaigrier ( <i>Rhus typhina</i> )	Oui
	50: Viorne trilobée ( <i>Viburnum opulus var. americanum</i> )	Oui

### Observations lors du suivi

<b>Mortalité</b>	<i>Moyenne</i> . Quelques plants sont morts asséchés, mais, d'après nos observations, la plus grande cause de mortalité est la tonte de pelouse. De plus, la végétation indigène dense peut avoir pris le dessus sur certains plants plantés en bordure de la bande riveraine existante. Nous n'avons pas identifié toutes les espèces de la liste de végétaux plantés lors du suivi 2024 ce qui soutient cette hypothèse.
<b>État général</b>	<i>Mauvais</i> , dans la portion de gauche et <i>Bon</i> , dans la portion de droite. La portion de gauche correspond au terrain en face du stationnement et la portion de droite au reste du terrain à droite du stationnement.
<b>Commentaires</b>	D'après nos observations, la portion gauche de la bande riveraine, soit en face des limites du stationnement a été en partie fauchée par la tonte de la pelouse (figure 15). Seuls quelques plants sont encore présents : du cornouiller et du physocarpe. La tonte de la pelouse est visiblement faite très près des végétaux de la bande riveraine (figure 16).



Les autres sections de la bande riveraine sont en bon état et semblent intactes (figure 17). On note une bonne croissance de la plupart des végétaux et plus particulièrement du cornouiller et de la spirée.

Un total de 13 arbres a été planté dans la bande riveraine et tous ont une bonne croissance. Quelques-uns portent des blessures au tronc dû au passage du taille-bordure.



Figure 14: Causes de mortalité et blessures observées lors du suivi.





Figure 15: Portion gauche de la bande riveraine en 2023 vs en 2024



Figure 16 : Tonte de la pelouse très près de la bande riveraine existante à travers les plantations





Figure 17: Bon état des plantations dans la portion droite de la bande riveraine.



### 3.3. VOLET 3 – SENSIBILISATION

#### 3.3.1. NETTOYAGE

Le 23 mai 2023, un groupe scolaire d'environ 45 étudiants du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire du Collège François-de-Laval ainsi que quelques bénévoles, dont la Mission 1000 tonnes et la table de quartier Orsainville, ont procédé au nettoyage des berges et du lit de la rivière du Berger (figure 18) sur un terrain appartenant à la Ville de Québec (9155 avenue du Zoo) qui se situe juste en amont du Parc des Moulins.



Figure 18 : Nettoyage des berges de la rivière du Berger avec un groupe scolaire le 23 mai 2023.

À l'aide de gants, de sacs et de seaux, les participants ont récolté environ 582 livres de déchets (figure 19) sur un tronçon de cours d'eau d'une longueur approximative de 230 m.





Figure 19 : Équipe de la permanence de l'OBV de la Capitale en compagnie des déchets retirés de la bande riveraine de la rivière du Berger le 23 mai 2023.

### 3.3.2. ATELIERS DE SENSIBILISATION

Préalablement au nettoyage des berges de la rivière du Berger du 23 mai 2023, le groupe scolaire du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire du Collège François-de-Laval ainsi que les bénévoles présents ont assisté à un atelier sur les bassins versants (figure 20).



Figure 20 : Tenue d'un atelier sur les bassins versants avant le nettoyage des berges du 23 mai 2023.



De plus, préalablement aux plantations en bande riveraine de la rivière du Berger, un autre groupe scolaire du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire du Collège François-de-Laval a assisté à un atelier sur l'aménagement durable du territoire et la gestion de l'eau (figure 21).



Figure 21 : Atelier sur l'aménagement du territoire et la gestion de l'eau donné à un groupe d'étudiants du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire avant les travaux de végétalisation du 13 octobre 2023.

### 3.3.3. CARTE NARRATIVE

Initialement, le projet comprenait la conception et l'installation d'un panneau de sensibilisation de type lutrin sur le site afin d'informer et sensibiliser les passants à l'origine et la nature du projet.

Toutefois, la Ville de Québec a récemment adopté le principe de « Sans trace » pour tous ses terrains, qui préconise la minimisation, voire même l'absence de toute structure anthropique. Par conséquent, l'installation d'un panneau de sensibilisation n'a pas été autorisée.

Afin de pouvoir tout de même atteindre l'objectif initial, soit de sensibiliser la population au projet et aux enjeux de la rivière du Berger, le panneau de sensibilisation a été remplacé par une alternative virtuelle, soit la création et la diffusion d'une carte narrative via la plateforme *StoryMaps* par *ArcGIS Online*.

Une carte narrative est essentiellement un petit site internet qui permet d'illustrer et diffuser du contenu comme des cartes interactives, du texte et du contenu média (images, vidéos, etc.).

La carte narrative a été divisée en plusieurs sections visibles sous forme d'onglets, soit :

- 🍃 Mise en contexte
- 🍃 Le projet
- 🍃 Nettoyage
- 🍃 Aménagements fauniques



- 🌿 Plantations
- 🌿 Conclusion et retombées
- 🌿 Partenaires

Elle constitue en soi une version plus visuelle et détaillée du présent rapport et peut être diffusée de plusieurs manières sous forme de lien URL, ce qui permet au final d'obtenir une plus grande visibilité qu'un panneau d'interprétation physique.

Il est possible de consulter la carte narrative du projet ici :

<https://storymaps.arcgis.com/stories/df7954d2c8004eee8e7a5a31ba27ddf>

## 4. CONCLUSION

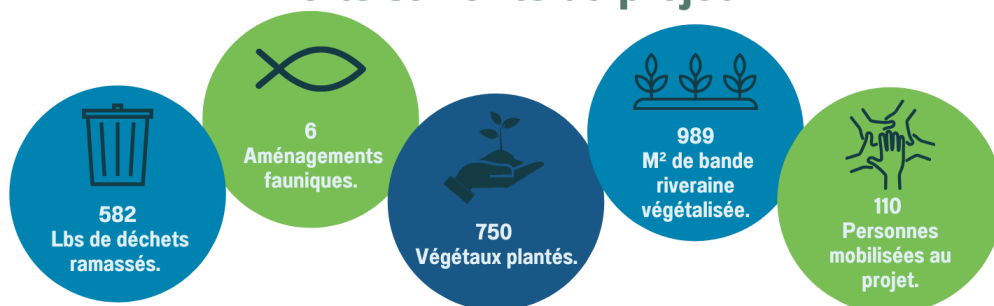
Les objectifs du projet étaient les suivants :

- 🌿 Améliorer la qualité des habitats pour l'omble de fontaine et du potentiel faunique de la rivière du Berger;
- 🌿 Améliorer la qualité et la densité de la bande riveraine de la rivière du Berger;
- 🌿 Améliorer la qualité et de la productivité écologique du milieu.

L'amélioration de la qualité des habitats fauniques et de la productivité écologique de la rivière du Berger a été atteinte par la création d'aménagements fauniques, favorisant ainsi une diversification au substrat et un dynamisme dans les faciès d'écoulement de la rivière, de même que par une activité de nettoyage des rives et du lit du cours d'eau. Ce sont 6 aménagements fauniques qui ont été réalisés et 582 livres de déchets qui ont été ramassés.

L'amélioration de la qualité et la densité de la bande riveraine de la rivière du Berger a été atteinte par une activité de plantation où 750 végétaux ont été plantés. Le suivi des plantations a permis de constater une bonne croissance des végétaux mis à part dans la portion gauche de la bande riveraine qui semble avoir été fauchée lors de la tonte de la pelouse.

### Faits saillants du projet



## 4.1 PARTENAIRES

Merci aux bénévoles et aux groupes scolaires qui ont mis les mains à la pâte dans les différents volets de ce projet, de même qu'à l'ensemble de nos partenaires.

### 4.1.1. FINANCIERS

This project was undertaken with the financial support of:  
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :



Environment and  
Climate Change Canada

Environnement et  
Changement climatique Canada

**Environnement,  
Lutte contre  
les changements  
climatiques,  
Faunes et Parcs**

Québec 



**HÉRITAGE FAUNE**

La fondation de la Fédération québécoise  
des chasseurs et pêcheurs

### 4.1.2. AUTRES PARTENAIRES



**MISSION  
1000  
TONNES**



COLLÈGE  
FRANÇOIS-DE-LAVAL

Table de quartier Orsainville

